

“ JE RENONCE A SATAN, A SES POMPES ET A SES ŒUVRES... ”

On a beaucoup discuté sur le sens de l'expression « pompe de Satan » utilisée dans la formule que le néophyte devait prononcer avant de recevoir le baptême : « Je renonce à Satan, à sa pompe¹ et à ses œuvres... » Selon les uns, il s'agirait du « cortège triomphal » de Satan : les anges déchus et tout ce qui est soumis à son pouvoir. Selon d'autres, l'expression désignerait plutôt les jeux du cirque et du théâtre, avec tout le culte idolâtrique qu'ils comportaient nécessairement. Mon dessein n'est pas de reprendre ici l'examen de ce point particulier, mais d'envisager le problème d'un point de vue plus général : quels étaient la teneur originelle et le sens précis de la formule ?

1. *Les diverses formules en usage*².

La formule de renonciation que nous utilisons couramment aujourd'hui en occident trouve son expression la plus ancienne dans la *Tradition apostolique* d'Hippolyte, qui nous donne la liturgie en usage à Rome au début du troisième siècle. Cette liturgie se célébrait en grec, mais la *Tradition apostolique* ne nous est parvenue qu'en traductions : latine, éthiopienne, et copte. Or, si la traduction latine porte les trois termes : « Satan, pompe, œuvres », on trouve « Satan, anges, œuvres » dans la traduction éthiopienne, et « Satan, culte, œuvres » dans la traduction copte. Comme on le voit, il y a alternance entre les trois termes : pompe, anges, culte. Un peu plus tard, toujours à Rome, le Sacramentaire de Gélase donne une formule proche de celle que l'on trouve dans la *Tradition apostolique* latine, mais avec inversion des termes œuvres et pompe. Dans la

liturgie milanaise du quatrième siècle, telle qu'elle est décrite dans le *De Sacramentis* de saint Ambroise, c'est l'officiant qui demande au néophyte : « Renonces-tu au Diable et à ses œuvres ? » Le néophyte ayant répondu : « J'y renonce », l'officiant lui demande de nouveau : « Renonces-tu au monde et à ses plaisirs ? » Cette seconde formule semble n'être qu'une transposition de la première : la liturgie milanaise attesterait donc une formule primitive à deux termes seulement : Satan, œuvres. En Afrique, aux confins des deuxième et troisième siècles, la formule était à trois termes : Satan, pompe, anges ; c'est du moins sous cette forme que Tertullien la cite constamment.

En Orient, la diversité est tout aussi grande. Décrivant les cérémonies baptismales en usage à Jérusalem, au quatrième siècle, saint Cyrille donne une formule à quatre termes : Satan, œuvres, pompe, culte. Vers la fin du quatrième siècle, la formule est à quatre termes également dans la liturgie syrienne, au témoignage de Théodore de Mopsueste : Satan, anges, œuvres, culte. A la même époque, en Cappadoce, saint Basile semble se référer à une formule à deux termes seulement : Satan, anges. Quant à saint Jean Chrysostome, il donne une première fois : Satan, pompe, culte ; une seconde fois : Satan, pompe, culte, anges.

Que conclure de cette énumération ? Tous les témoins s'accordent sur un point seulement : Satan (ou le Diable) vient en tête dans la formule de renonciation. Mais ensuite, c'est le désordre complet ; il n'est même pas possible de dire combien de termes possédait la formule primitive ! Très probablement, les formules à quatre termes sont des leçons « confluentes » : on a voulu compléter une formule à deux ou trois termes par une formule concurrente. Mais n'en serait-il pas de même des formules à trois termes ? De toute façon, on garde l'impression que les différents noms : *œuvres*, *pompe*, *anges*, *culte*, qui alternent les uns avec les autres, ont été utilisés les uns à la place des autres dans les différentes églises locales.

2. Une origine commune à ces différents termes.

Or il est curieux de constater qu'en hébreu ces quatre mots sont étroitement apparentés et dérivent de la même racine : *l'k*, qui signifie : *envoyer*. L'ange est proprement l'*envoyé* de Dieu (*mal'ak*). Le mot *pompe* n'est que la transcription du substantif grec *pompè*, qui dérive du verbe *pempô*, envoyer ; si le substantif a pris par la suite le sens de « cortège triomphal, procession », son sens premier est « mission », très bien attesté encore aux premiers siècles de l'ère chrétienne³. En ce sens, son équivalent hébreu est « *mal'akout* ». Quant au terme de « œuvres », il trouve son équivalent dans le mot hébreu « *mela'kah* » (mission pour un travail déterminé), utilisé d'ordinaire au singulier, mais souvent avec le sens du pluriel⁴. Notons enfin que ce même mot peut revêtir une signification liturgique : les « œuvres » de Yahvé, ou de la maison de Yahvé, c'est l'ensemble des cérémonies liturgiques, d'où le sens de « *culte* » que le mot reçoit fréquemment :

D'aucuns se demanderont : qu'importe tout ceci, et que vient faire l'hébreu dans cette question ? Remarquons tout d'abord que le rite de la renonciation à Satan, attesté universellement aux troisième et quatrième siècles, dont on trouve l'écho déjà chez saint Justin, pourrait fort bien remonter aux origines mêmes de la liturgie baptismale chrétienne. Les lettres apostoliques contiennent de nombreuses allusions au combat que le chrétien doit mener contre le Diable, le « Prince de ce monde » (cf. *Eph.*, 2, 2 ; 6, 16 ; 1 *Petr.*, 5, 8-9 ; *Jac.*, 4, 7 ; 2 *Tim.*, 4, 17-18) qui entraîne les hommes au péché et à toutes sortes d'œuvres mauvaises. Et lorsque les apôtres invitent les chrétiens à « déposer » toute conduite mauvaise (*Col.*, 3, 8 ; *Eph.*, 4, 25 ; 1 *Petr.*, 2, 1 ; *Jac.*, 1, 21), plus précisément à « déposer les œuvres de ténèbres » (*Rom.*, 13, 12), selon une formule qui a probablement son origine dans la catéchèse baptismale, on est bien près de la renonciation « à Satan et à ses œuvres » dont nous nous occupons en ce moment.

Or, la liturgie chrétienne primitive eut sa formulation

première, non pas en grec, mais dans une langue sémitique, l'hébreu plutôt que l'araméen⁵. Plus précisément, il est fort possible, sinon probable, que les premiers chrétiens aient calqué en l'adaptant, leur liturgie baptismale sur la liturgie baptismale juive (baptême des prosélytes), comme ils ont calqué leur liturgie pascale sur la liturgie pascale juive. Dès lors, il existe une certaine probabilité pour que la formule de renonciation à Satan ait eu sa première formulation en hébreu. Et c'est en traduisant l'hébreu en grec, dans les différentes églises particulières, que l'on aurait obtenu les diverses traductions : *œuvres, culte, anges, pompe*. On verra tout à l'heure à la suite de quel processus.

3. *Le sens primitif de la formule.*

Pour déterminer lequel des quatre termes figura dans la formule primitive, et quel fut le sens réel de cette « renonciation à Satan », il faut se reporter à la typologie primitive du baptême. En reprenant les travaux de H. Preisker et de F. C. Cross, nous avons montré ailleurs⁶ que la première épître de saint Pierre reprenait en partie, sans presque la modifier, une liturgie baptismale qui était déjà constituée aux environs de l'an 50. Plus spécialement, la section qui va de 1, 13 à 2, 10 développe une typologie baptismale très poussée, en référence à l'Exode : les chrétiens forment le nouveau peuple de Dieu, arrachés par le sang du Christ-Agneau à la servitude d'Egypte (le monde du péché) pour aller *offrir un sacrifice* à Dieu en attendant leur entrée dans le royaume des cieux (la Terre promise). L'aspect cultuel de la vie chrétienne, considérée comme un sacrifice offert à Dieu (1 *Petr.*, 2, 5 ; *Rom.*, 12, 1-2), était préfiguré dans cette scène de l'Exode ; Moïse et Aaron viennent trouver Pharaon et lui disent : « Accorde-nous d'aller à trois jours de marche dans le désert pour y sacrifier à Yahvé notre Dieu. Sinon, il nous frapperait de la peste ou de l'épée » (*Ex.*, 5, 3 ss.). Le peuple sera donc libéré de la servitude d'Egypte afin de pouvoir offrir un sacrifice à Dieu. Mais le texte de l'Exode se poursuit par cet ordre de Pharaon :

« Pourquoi, Moïse et Aaron, voulez-vous débaucher le peuple de ses œuvres ? Retournez à vos corvées ! » On a noté plus haut que le mot « œuvres », en hébreu, revêtait souvent une signification cultuelle ; l'opposition entre les deux situations n'en est que plus marquée : les hébreux, soumis à Pharaon et à ses « œuvres », seront délivrés par Moïse pour aller se vouer à Dieu et à son culte (ses « œuvres » cultuelles). Transposée en langage chrétien, l'idée devient celle-ci : les fidèles ont été, par le Christ, délivrés de Satan et de ses « œuvres » (les péchés que les hommes commettaient sous l'emprise de Satan) afin de pouvoir se consacrer à Dieu et à ses « œuvres » (les actions bonnes accomplies sous la motion de l'Esprit). Dans notre article mentionné plus haut, nous avons montré que 1 Jo., 3, 1-10 suivait pas à pas la liturgie baptismale reprise en 1 Petr., 1, 3-5 ; 1, 13-22 ; or 1 Jo. décrit ainsi l'œuvre de libération accomplie par le Christ : « Le Fils de Dieu fut manifesté afin de détruire les œuvres du Diable » : ne serait-ce pas un premier écho de la formule baptismale : Je renonce à Satan et à ses œuvres ?

Conclusion.

En conclusion, voici l'histoire que l'on pourrait retracer de la formule de renonciation baptismale. Elle ne comportait primitivement que deux termes : « Je renonce à Satan et à ses œuvres » et, dans le cadre général de la typologie baptismale, reprenait le thème de Ex., 5, 3-4 : les Hébreux ont été délivrés de Pharaon et des « œuvres » (corvées) qu'il leur imposait. Comme le terme de « œuvres » revêtait facilement une signification cultuelle, comme d'autre part la scène de l'Exode et son application typologique baptismale avaient en fait une signification cultuelle, il était parfaitement légitime de comprendre la formule ainsi : « Je renonce à Satan et à son culte ».

La formule, écrite primitivement en hébreu, fut rapidement traduite en grec pour les besoins des églises pagano-chrétiennes. Notons que, selon la coutume, le texte hébreu

à traduire n'était pas vocalisé, ce qui facilita certaines transpositions effectuées. Un premier traducteur confondit le mot hébreu « ses œuvres » (*ml'ktw*) avec un mot de même racine : « ses anges » (*ml'kyw*) ; il le fit sans doute sous l'influence de l'idée, courante dans le judaïsme et le christianisme primitif, que Satan avait à son service toute une légion d'anges mauvais par l'intermédiaire desquels il asservissait les hommes. Enfin, un autre traducteur, connaissant mieux le grec que l'hébreu, confondit le mot « ses œuvres » (*ml'ktw*) avec le mot de même racine : « sa mission » (*ml' kwtw*), lui prêtant même amplitude qu'en grec : « mission, cortège solennel, pompe » ; il le fit sous l'influence de l'idée, courante chez les chrétiens convertis du paganisme, que toute la « pompe » des jeux du cirque n'était qu'une manifestation du culte idolâtrique et satanique.

M.-E. BOISMARD, O. P.

Jérusalem : Janvier 1956.

NOTES

1. La formule primitive (comme en grec) avait certainement le singulier, et non le pluriel. On trouvera un bon résumé des discussions concernant le sens de cette expression dans l'article de J. H. WASZINK, *Pompa Diaboli*, paru dans *Vigiliae Christianæ*, 1947, pp. 13-41.

2. On trouvera la plupart des textes rassemblés dans le Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie, à l'article *Baptême*.

3. Cf. H. ESTIENNE, *Thesaurus Græcæ Linguae*.

4. La Septante le traduit d'ordinaire par le pluriel : *ta erga*.

5. Les hymnes de la liturgie juive, comme les formules dialoguées entre l'officiant et la foule, se donnaient en hébreu ; cf. I. ELBOGEN, *Der jüdische Gottesdienst in seiner geschichtlichen Entwicklung*, III, 3 : *Der gottesdienstliche Vortrag*.

6. Revue Biblique, avril 1956 : *Une liturgie baptismale dans la Prima Petri*. La Vie Spirituelle, 1956, *La typologie baptismale de la première épître de saint Pierre* (article à paraître).

7. Ce n'est pas le mot *mela'kah* qui est utilisé ici, mais son synonyme *ma'asèh*, qu'il remplaça de plus en plus. Comparer *Ex.*, 5, 3-5 avec 1 *Reg.*, 5, 27-30.